

LA LETTRE DU CLIC Centre Local d'Information et de Coordination



du Bassin aixois

Mars 2021

Le Centre Local
d'Information et
de Coordination (CLIC)
est un lieu d'information,
d'orientation et
d'accompagnement.

En partenariat avec



TOUTE L'INFO

Edito :

Petit à petit, nous prenons conscience que le monde d'après ne sera pas celui d'avant.

Incidentement, de nouveaux mots et concepts sont devenus familiers : gestes barrières, visio-conférence, présentiel, taux d'incidence...

Nos organisations privées et professionnelles s'y adaptent, dans l'espoir que nous pourrions bientôt être au-delà des contraintes ... et choisir !

Le positif, c'est cette énorme montée en compétences dans l'usage des techniques de communication à distance !

Ainsi le réseau vous a proposé dernièrement deux visio-conférences, sur la mission accompagnement de la CPAM et sur le protocole vulnérabilités et maltraitance. Réunissant virtuellement plus de 50 professionnels et acteurs dans nos champs d'actions, ces modalités nous permettent de maintenir le lien et l'action d'information du réseau.

Dans la même intention, vous trouverez dans ce numéro plusieurs liens pour participer à d'autres visio-conférences, ou formations en ligne... ainsi que les actualités locales et nationales habituelles.

Espérant ainsi continuer à vous accompagner dans cette période difficile,

Bonne lecture !

POUR EN SAVOIR PLUS

Tél. 04 85 05 25 09

78, boulevard Wilson

CS 70611

73106 AIX-LES-BAINS CEDEX

Rédaction :

Aline MAILLY,
Directrice de la Maison Sociale
du Département – Bassin aixois

Sylvie PATOURAUX,
Chef de service personnes âgées /
personnes handicapées

Pôle social du Département
Place François Mitterrand
CS 71806
73018 CHAMBÉRY cedex
Tél. 04 79 60 29 08
psd@savoie.fr

Comment protéger juridiquement ses proches ?

Visioconférence mardi 27 avril 2021 de 14h00 à 16h30

Inscription obligatoire : 04 79 60 28 25 ou aurelie.falquet@savoie.fr

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

Comment protéger juridiquement ses proches ?

Vous accompagnez un proche et vous avez des interrogations.

Mardi 27 avril 2021
de 14h à 16h30
VISIOCONFÉRENCE

Inscription obligatoire avant le 23 avril
Téléphone : 04 79 60 28 25 ou par mail : aurelie.falquet@savoie.fr

Mandat de protection future
Habilitation familiale
Sauvegarde de justice
Curatelle
Tutelle

cnsa
CENTRE NATIONAL SOLIDAIRE
AUTARQUE POUR LES PERSONNES

ATTENTION

A DESTINATION DES AIDANTS

Merci de relayer cette information auprès d'eux.

La vaccination des seniors où en sommes-nous ?

Visioconférence lundi 26 avril 2021.

Pour se connecter, cliquez sur l'image :

GÉRONTOPÔLE
AUVERGNE RHÔNE-ALPES
DESIGN - SANTÉ - NUMÉRIQUE

Les vaccinations des seniors : où en sommes-nous ?

Covid19 Grippe Pneumocoques Zona dTP

Lundi 26 Avril 2021 de 14h30 à 16h

Pour se connecter : <https://www.happyvisio.com/conference/les-vaccinations-des-seniors-ou-ensommes-nous>
Avec le code partenaire : « GERONTAURA »

Loire Confédération des Infirmiers
Santé à l'ouest
CHU Santé Étienne
CHU

On vous a transféré cette lettre et vous souhaitez la recevoir directement ? Envoyez votre demande à philippe.gonzalez@savoie.fr

...

Vous êtes destinataire de la lettre et souhaitez nous faire part de votre actualité : écrivez-nous à l'adresse clic-aix@savoie.fr



Observatoire Départemental de la Famille : Handicaps, troubles, maladies chroniques & Parentalité.

677 familles savoyardes, parents d'enfants en situation de handicap, porteurs d'un trouble ou d'une maladie chronique ont témoigné de leur quotidien et de leurs besoins en matière d'accueil de la petite enfance, de scolarisation, d'accès aux loisirs pour leurs enfants et de répit.

[En cliquant sur ce lien](#), retrouvez la Lettre de l'Observatoire n°15, relative à la dernière enquête : Handicaps, troubles, maladies chroniques & Parentalité.

L'Observatoire Départemental de la Famille est issu d'un partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et l'Union Départementale des Associations Familiales. Il contribue, par le biais d'enquêtes variées (ex : adolescence, pauvreté, accueil de la petite enfance), à produire une meilleure connaissance des réalités de vie des familles savoyardes afin d'apporter des solutions adaptées à leurs besoins.

Un seul numéro pour le Service social de l'Assurance maladie

A partir du 4 mars 2021, un numéro unique pour contacter le Service social de l'Assurance maladie :

3646 (appel gratuit + prix tarif local).

A la question « exprimez votre demande », répondez « Service social » et vous serez alors orientés en fonction de votre département. A noter : si vous êtes déjà accompagnés par un(e) assistant(e) de service social, vous aurez toujours accès à sa ligne directe.

L'accueil téléphonique sera ouvert :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Depuis l'étranger, vous pouvez composer le +33 184 90 36 46 (appel gratuit + prix tarif local).



3646 DITES « SERVICE SOCIAL »
LE NOUVEAU NUMÉRO UNIQUE DU SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE
Depuis l'étranger composez le +33 184 90 36 46 (appel gratuit + prix tarif local)



Où se faire vacciner contre la COVID en Savoie ?

Les médecins généralistes de Savoie viennent de lancer un site internet qui recense tous les lieux de vaccination contre la Covid-19 dans le département de la Savoie.

<https://www.vaccination-covid-savoie.fr/>



Nouveau au 1er janvier 2021 : la PCH Parentalité

Deux textes réglementaires récents autorisent l'élargissement, à compter du 1^{er} janvier 2021, de la prestation de compensation du handicap (PCH) à la prise en charge des besoins liés à la parentalité (aide humaine et aides techniques).

Objectif : accompagner 17 000 parents en situation de handicap dans leurs actes quotidiens liés à la parentalité, dès la naissance de leur enfant.

Dès lors que les parents en situation de handicap ont des enfants qui, compte tenu de leur âge, n'ont pas l'autonomie suffisante pour des gestes du quotidien (se laver ou s'habiller, par exemple), toute personne bénéficiaire de la PCH au titre de l'aide humaine, empêchée totalement ou partiellement du fait de son handicap, pourra rémunérer un intervenant au titre de l'aide humaine.

Un arrêté fixe les montants maximaux attribuables :

- 900 € par mois lorsque l'enfant a moins de 3 ans,
- 450 € par mois lorsque l'enfant a entre 3 et 7 ans.

S'y ajoutent des aides forfaitaires pour la partie aides techniques, concernant notamment du matériel spécialisé de puériculture.

A savoir :

- 1 400 € à la naissance de l'enfant,
- 1 200 € à son troisième anniversaire,
- 1 000 € à son sixième anniversaire.

Les aides techniques seront allouées automatiquement au parent bénéficiaire de la PCH.

Références : Décret n° 2020-1826 du 31 décembre 2020 relatif à l'amélioration de la prestation de compensation du handicap ; Arrêté du 17 décembre 2020 fixant les montants maximaux attribuables

Consulter le guide [en cliquant sur ce lien.](#)

Guide Lésions cérébrales acquises, un recueil de bonnes pratiques

Le guide Handéo "Comprendre le handicap pour mieux accompagner les troubles cognitifs et du comportement des personnes vivant avec des lésions cérébrales acquises", est un recueil de bonnes pratiques pour mieux rendre compte de la complexité des lésions cérébrales acquises et des problématiques auxquelles les familles font face.

[Télécharger ici le guide Lésions cérébrales acquises](#)

Vieillir ou conduire : faut-il vraiment choisir ?

Le GÉrontopôle Auvergne Rhône-Alpes lance un cycle de conférences autour de la conduite automobile en âge avancé. La première web conférence aura lieu :

jeudi 8 Avril de 17h00 à 18h30.

Pour vous connecter, cliquer sur l'image :

GÉrontopôle AUVERGNE RHÔNE-ALPES
DÉPARTEMENT SAVOIE - HAUTE-SAÏE - HAUTE-LOIRE

Vieillir ou conduire : faut-il vraiment choisir ?

Mobilité *Autonomie*
Sécurité routière

Jeudi 8 avril 2021 de 17h00 à 18h30
Pour vous inscrire : [Vieillir ou conduire : faut-il vraiment choisir ?](#)
Programme détaillé à venir...

Logos: Loire Département, ComMémoria des Financiers, Caisse des Retraites, RHÔNE LE DÉPARTEMENT, ATOUTS PREVENTION, SAVOIE LE DÉPARTEMENT, HAUTE-SAÏE LE DÉPARTEMENT

Handicap : bénéficiaires d'une aide, et proches aidant

**BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE
APA
PCH
ET PROCHES AIDANTS**

Vous employez un salarié à votre domicile ?

**BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ ET GRATUIT !**

La FEPEM vous informe et vous aide dans vos démarches :

- Rédaction ou modification du contrat de travail
- Déclaration et rémunération du salarié avec le CESU
- Gestion au quotidien (congés, maladie, absences, etc.)
- Rupture de la relation de travail

**Consultez nos conseillers et juristes experts
pour sécuriser votre relation d'emploi !**

09 70 51 41 41 (Appel non surtaxé)
Du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h
Demandez à être rappelé par un conseiller : <https://cnsa.fepem.org/>

La FEPEM est la fédération experte de l'emploi à domicile. Elle informe, accompagne et défend les intérêts de 3,4 millions de particuliers employeurs, dont elle est le porte-parole auprès des pouvoirs publics.

Logos: Savoie Le Département, Fepem, Cnsa, Particuliers Emploi

Handicap : la Communauté 360 en Savoie

La Communauté 360 Savoie est effective depuis le 25 janvier 2021. Pilotée par la MDPH, co-portée par l'APEI de Chambéry et Accueil Savoie Handicap, elle est en train de construire des liens avec les différents acteurs du territoire pour répondre aux demandes des personnes en situation de handicap ou des aidants qui l'interpellent en appelant le **0800 360 360**.

Les demandes peuvent concerner :

- ⇒ Une information liée à la COVID, une information administrative...
- ⇒ Une information liée à l'accès aux droits, à la santé, à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances....
- ⇒ Des questions sur l'emploi, la formation
- ⇒ Un besoin de répit, d'accompagnement
- ⇒ Une situation d'urgence sanitaire ou sociale
- ⇒ Ou tout autre demande

Les réponses apportées sont de 3 niveaux :

- ⇒ Le premier niveau concerne une **réponse de type informatif**. Elle est apportée par des conseillers de différentes formations (assistant-e social-e ; éducateur spécialisé ; chargée d'insertion professionnelle ; chef de service...).
- ⇒ de différents partenaires. Elle est apportée par l'équipe de coordination de la Communauté 360 Savoie en tant qu'**initiatrice de parcours**.
- ⇒ Le troisième niveau concerne l'identification d'un besoin non couvert sur le territoire pour lequel l'équipe de coordination devra **co-construire une réponse**.

L'équipe de coordination a également pour mission d'intervenir en appui à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH et plus particulièrement du référent PAG pour améliorer les réponses aux solutions complexes, en renforçant le partage d'expertises entre acteurs.

[Téléchargez ici](#) l'affiche du numéro vert.

[Téléchargez ici](#) le dépliant du numéro vert.

Retrouvez toutes les informations sur le site du gouvernement handicap.gouv.fr et en cliquant [>ici<](#)



Ne plus recevoir la lettre du CLIC

Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'édition de « La Lettre du CLIC du Bassin aixois » font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées à la gestion de sa diffusion.

Conformément aux lois du 06/01/1978 (informatique et liberté) et LCEN du 22/06/2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : philippe.gonzalez@savoie.fr

■ Aidants : Répit 3A à Aix-les-Bains



CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

CLIC

Centre Local d'Information
et de Coordination



LE DÉPARTEMENT

ATTENTION

ACTION EXPERIMENTALE

**LE NOMBRE DE PLACES
EST LIMITÉ !**

Dans la suite du diagnostic aidant, une action prend forme : Répit 3A, un temps pour les Aidants, les Aidés et leur Aide à domicile.

Un projet innovant et expérimental, financé par la conférence des financeurs, co-porté par l'Espace de Vie Sociale de la MJC d'Aix-les-Bains et le CIAS Grand-Lac avec le soutien du Conseil Départemental (CLIC).

Mise en place dans le cadre du Comité d'Action Culturelle, Répit 3A démarrera à l'automne. Il est destiné aux aidants, à leur aidé et à leur aide à domicile (du CIAS prioritairement). Il s'adresse aux résidents de la ville d'Aix-les-Bains et de sa périphérie.

Des activités adaptées seront proposées de part et d'autre :

- pour les aidants, à la MJC : peinture, dessin, yoga, scrapbooking,
- pour les aidés et leurs aides à domicile, à l'EHPAD Les Grillons : soins socio-esthétiques, gymnastique adaptée...

Répit 3A propose une activité de répit pour les aidants, tout en solutionnant les soucis de garde de l'aidé. L'action vise également à permettre une sortie sécurisée tout en profitant de ce temps pour établir d'autres liens, appréhender la vie en établissement autrement, y trouver des axes de montée en compétences et de valorisation... petit projet, grandes ambitions !

L'activité est gratuite, seule l'adhésion à la MJC est demandée (18,00 euros)

Merci d'en parler autour de vous.

Des pré-inscriptions sont ouvertes *et nécessaires* auprès du CIAS Grand-Lac, qui pourra aussi vous renseigner sur l'action, recueillir vos avis et éventuellement, aider à lever les freins.

Pour y participer : composez le **04 79 61 82 67**

Vous pouvez aussi remplir la fiche d'inscription et la retourner au CIAS Grand-Lac qui vous recontactera.

[Téléchargez ici](#) la présentation

[Téléchargez ici](#) le bulletin d'inscription

L'association LudothAix

LudothAix rassemble sur le bassin aixois toutes les personnes intéressées par le jeu. Lancée en 2018, l'association porte un projet de ludothèque à Aix-les-Bains et a pour but de rendre accessible à tous le jeu, sous toutes ses formes. Elle propose des soirées-jeux et des ateliers autour du jeu sur diverses thématiques (écologie, parentalité, scolarité, citoyenneté, égalité hommes/femmes). Les animations ludiques proposées par LudothAix s'adressent aux familles, aux collectivités, ainsi qu'aux entreprises et associations, notamment celles gérant des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Les membres de l'association LudothAix partagent la conviction de la nécessité d'ouvrir une véritable ludothèque à Aix-les-Bains afin de :

- rendre accessible à tous le jeu sous toutes ses formes et découvrir la diversité des jeux existants ;
- pouvoir emprunter des jeux et en profiter chez soi, entre amis ou en famille ; cela permet d'économiser sur l'achat de jeux tout en découvrant ceux à acheter pour le prochain anniversaire ou le prochain Noël ;
- faire découvrir tous les potentiels du jeu comme outil/support dans les démarches socio-éducatives (maintien/développement des fonctions cognitives, aide à la fonction parentale, apprentissages scolaires, etc.) ;
- créer du lien, favoriser la mixité intergénérationnelle et interculturelle
- faire prendre conscience de l'importance du jeu dans le développement (moteur, psychologique et relationnel) de l'enfant et de ses apprentissages ;
- satisfaire à l'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant : « Tous les enfants ont le droit de jouer (...) pour développer leurs talents et apprendre les valeurs liées à la vie en société. » et contribuer ainsi au label UNICEF de la Ville d'Aix-les-Bains « Ville amie des enfants » ;

LudothAix : le jeu pour tous !

www.ludothaix.org - www.facebook.com/ludothaix

55 avenue du Petit Port (adresse postale)

06 63 70 56 75

ludothaix@gmail.com

